

Communication restreinte	Date diffusion : 9 mars 2017	Destinataires
<p>SERVICE CONTROLE PERMANENT ET RISQUES</p> <p>Rédacteurs : Christophe COMPASSI ☎ 32.40 Carole POUTHZE ☎ 33.31</p>	<p>Compte-rendu du Comité de Contrôle Interne du 28 février 2017</p>	<p>Participants CCI : M. Richard LABORIE - DGA M. Léo HERZ – DRO M. Fabrice CHAMBRU – DCP M. Damien Duret - PAR M. Xavier GILBERT – PAR (CPA) M. Michel ROUSSEAU - ARM Mme. Marianne BENARD – CCS (FLU) M. Christophe COMPASSI - CPR Mme. Pascale WILDAY - CPR (COF) Mme. Chrystel MERCIER - CPR (RCP) Mme. Jessica GONOT - CPR (RCP) Mme. Carole POUTHZE - CPR (RCP)</p> <p><i>Copie : Equipe de direction</i></p>

Pour validation

Rapport du Président

(Carole Pouthze) – CPR/DRO

Carole Pouthze propose aux membres du CCI de ne plus rédiger et de ne plus publier le Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques. La Caisse régionale n'émettant pas de Certificat Coopératif d'Investissement (CCI), elle n'est pas soumise à l'obligation de rédiger ce rapport. Le service CPR s'est rapproché d'autres Caisses régionales n'émettant pas de CCI ; ces dernières ne publient plus ce rapport du Président.

Par ailleurs, Carole Pouthze ajoute qu'une étude est en cours à l'AMF afin de supprimer le rapport du Président tel qu'il existe aujourd'hui et d'intégrer notamment les informations qui y figurent dans le rapport de gestion.

Les membres du CCI valident cette proposition